

## **SITE D'EXPÉRIMENTATION POUR LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ**

Le but de ce projet est de protéger mais aussi d'augmenter la biodiversité dans les territoires à vocation agricole. Ceci doit aussi permettre de traiter la question de la biodiversité de manière non déconnectée des questions de productions agricoles.

Un diagnostic a été réalisé, selon une adaptation de la méthode IBIS et SERAIL. L'utilisation de cette méthode permet de faire le diagnostic biodiversité sur des systèmes d'exploitation maraîchère. Pour renforcer ce diagnostic, quatre protocoles du MNHN ont été réalisés (le suivi des vers de terre, les plaques à invertébrés, les nichoirs à abeilles solitaires et le suivi des papillons).



*Nichoir à abeilles solitaires*

### **Les intérêts des bandes fleuries**



*Ponte de coccinelle*

Des semences d'espèces locales (ex : Carotte sauvage,...) ont été récupérées selon le principe d'une bourse d'échange de semences au Conservatoire Botanique de Bailleul. Elles ont été choisies, grâce au diagnostic et aux recommandations de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), en fonction de leur floraison dans le temps et de leurs intérêts (mellifère, attirant pollinisateurs (papillons,...) et auxiliaires (syrphe, chrysope,...))

Le but est de trouver une composition floristique adéquate permettant de limiter l'impact des ravageurs sur les cultures de l'exploitation mais aussi d'attirer les pollinisateurs.

Des préconisations ont été proposées, à partir de ce diagnostic :

- la réalisation d'une haie champêtre de 170m, composée d'espèces locales (prunellier, noisetier,...). Elle pourra servir d'abri et de gîte pour la faune, ainsi que pour les auxiliaires ;
- la mise en place de bandes fleuries : il est proposé de faire des semis d'espèces locales et non horticoles, qui ont des intérêts spécifiques (mellifères, abris pour carabes,...) ;
- la création d'une mare, d'une surface de 200m<sup>2</sup>. Ceci permettra la mise en place de faune et de flore aquatiques.

L'objectif est de voir l'impact des pratiques professionnelles sur la biodiversité, afin de limiter les intrants. Il ne pourra être observé que sur plusieurs années. Une phase de suivi de ces actions sera réalisée par les protocoles du MNHN durant ces années et une évaluation de ce projet sera établie.

Tout ceci amènera à la mise en place d'un

site d'expérimentation et de démonstration sur les pratiques de préservation et de démonstration de la biodiversité.

Cela permettrait le développement de projets d'expérimentations innovants et la diffusion de pratiques professionnelles, afin de valoriser et de préserver la biodiversité fonctionnelle.

Plusieurs supports seront utilisés :

- L'EPL des Flandres, comme vitrine sur des techniques innovantes qui préservent la biodiversité dans le cadre d'une exploitation agricole.
- Un réseau de ferme de démonstration créé par l'établissement, qui permettra de vulgariser nos actions.

*Lycée horticole de LOMME.*

*Tel: 0320170390.*

[www.lyceehorticolelomme.fr](http://www.lyceehorticolelomme.fr)



*Carabe prédateur de limaces*

### La création d'un réseau de ferme

Il est proposé d'installer, suite à un diagnostic, des aménagements spécifiques sur les exploitations, et d'établir un suivi sur les parcelles, afin d'évaluer l'évolution de la biodiversité.

Ces actions se baseront sur les expérimentations obtenues par la FREDON, l'expertise technique du GABNOR, les compétences agronomiques et de développements scientifiques de l'EPL des Flandres et du CIVAM.



Contact : [expl.lomme@educagri.fr](mailto:expl.lomme@educagri.fr) - Frédéric Lévêque

Rédaction : F. Lévêque - Crédits photos : Lévêque, Delacourt, Wauquier